

Et au final c'est (vraiment) le CETA qui gagne ?

18 juillet 2017

le 18 juillet 2017

Et au final c'est (vraiment) le CETA qui gagne ?

Emmanuel Macron a été le seul candidat à s'être ouvertement positionné pendant la campagne électorale pour le CETA. Cet accord de libre échange entre le Canada et l'Union Européenne va supprimer la quasi totalité des barrières tarifaires et normatives (droit du travail, santé, sécurité...) entre les deux espaces économiques et offrira un terrain de jeu, comme jamais jusqu' alors, aux firmes multinationales et à leurs intérêts financiers. Une fois élu, le président français a préféré toutefois temporiser et s'en remettre à un comité d' « experts » censé lui délivrer la vérité sur le sujet du CETA. Mais une vérité orientée : il a en effet le choix des sujets et des experts. Autant dire qu'il a peu de risques de voir son attente déçue, tout juste tempérée par quelques détails à la marge.

Etre expert, c'est forcément être pour le CETA ?

Mise en place le 6 juillet dernier, cette « commission d'évaluation de l'impact sur l'environnement et la santé du CETA » aura comme son nom l'indique à évaluer et évaluer les effets de celui-ci sur l'environnement, la santé et l'agriculture. Le droit international fait également partie de son champ de compétence. Ce n'est certes pas rien mais : quel notamment du principe de précaution, des droits sociaux et des services publics ? Quant au climat, quelle garantie qu'il fera partie du sujet environnemental ?

Quant à sa composition, inutile de préciser que ce comité n'est guère un repère de farouches opposants aux accords de libre échange ! Entre économistes soutiens du président actuel, spécialistes du développement du « commerce sou-

tenable », partisans d'une agriculture durable mais créatrice de « valeur ajoutée », lobbyistes des produits européens sur les marchés extérieurs, arbitres en exercice auprès du centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements et autres professeurs d'économie ayant déjà soutenu ce type d'accord... Ce comité d'experts saura à l'évidence traverser les arguments permettant de rendre un avis conforme à celui attendu par ses mandants. A savoir légitimer l'accord CETA auprès du parlement pour que la signature de la France ne soit qu'une simple formalité. Et s'affaichir ainsi du suffrage populaire, lequel goûte il est vrai peu aux vertus du libre échange mais argue bien plus à en être protégé.

L'ALENA, cet accord désastreux dont est déjà membre... le Canada

Pour le monde des affaires cependant, le temps presse. Peu importe que la commission ait rendu ou non son avis et qu'il faille en passer par la validation des différents parlements nationaux, celui-ci a obtenu que l'accord entre en application provisoire dès le 21 septembre prochain, hors mécanisme privé d'arbitrage permettant aux firmes multinationales de mettre directement en cause les Etats et autres autorités publiques.

Il paraît que cet accord permettra d'augmenter de 25 % le commerce entre les deux pôles économiques. Mais c'est toujours ainsi avec les accords de libre échange : faire rétrograder des gains matériels avant de, comme dans le cadre de l'accord de libre échange américain ALENA, faire la soupe à la grimace : des millions d'emplois détruits, une

émigration massive de populations fuyant la misère, une agriculture et un environnement ravagés par la productivisme, une protection sociale et des services publics en lambeaux... et pour finir, une flambée de néo-phobie et la victoire électorale de Donald Trump, adepte d'un protectionnisme brutal. De toute évidence, un bilan aussi catastrophique devrait inciter Emmanuel Macron à s'entourer d'experts adeptes de la plus grande prudence !

Par ailleurs, d'autres projets d'accords commerciaux comportent les mêmes menaces (UE-Japon, UE-Turquie, UE-Vietnam, UE-Mexique, UE-Monténégro, etc.) ainsi que les Accords de Partenariat Économique (APE) et au niveau multilatéral l'Accord sur le commerce des services (TSA).

Solidaires continuera à dénoncer et se battre contre ces traités et accords au sein du collectif Stop Tafta/Ceta.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org

144 boulevard de la Villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20



Emmanuel Macron a été le seul candidat à s'être ouvertement positionné pendant la campagne électorale pour le CETA. Cet accord de libre échange entre le Canada et l'Union Européenne va supprimer la quasi totalité des barrières tarifaires et normatives (droit du travail, santé, sécurité...) entre les deux espaces économiques et offrira un terrain de jeu, comme jamais jusqu' alors, aux firmes multinationales et à leurs intérêts financiers. Une fois élu, le président français a préféré toutefois temporiser et s'en remettre à un comité d' « experts » censé lui délivrer la vérité sur le sujet du CETA. Mais une vérité orientée : il a en effet le choix des sujets et des experts. Autant dire qu'il a peu de risques de voir son attente déçue, tout juste tempérée par quelques détails à la marge...

Et au final c'est (vraiment) le CETA qui gagne ?

Emmanuel Macron a été le seul candidat à s'être ouvertement positionné pendant la campagne électorale pour le CETA. Cet accord de libre échange entre le Canada et l'Union Européenne va supprimer la quasi totalité des barrières tarifaires et normatives (droit du travail, santé, sécurité...) entre les deux espaces économiques et offrira un terrain de jeu, comme jamais jusqu'alors, aux firmes mul-

tinacionales et à leurs intérêts financiers. Une fois élu, le président français a préféré toutefois temporiser et s'en remettre à un comité d'« experts » censé lui délivrer la vérité sur le sujet du CETA. Mais une vérité orientée : il a en effet le choix des sujets et des experts. Autant dire qu'il a peu de risques de voir son attente déçue, tout juste tempérée par quelques détails à la marge.

Etre expert, c'est forcément être pour le CETA ?

Mise en place le 6 juillet dernier, cette « *commission d'évaluation de l'impact sur l'environnement & la santé du CETA* » aura comme son nom l'indique à évaluer et envisager les effets de celui-ci sur l'environnement, la santé et l'agriculture. Le droit international fait également partie de son champ de compétence. Ce n'est certes pas rien mais : quid notamment du principe de précaution, des droits sociaux et des services publics ? Quant au climat, quelle garantie qu'il fera partie du sujet environnemental ?

Quant à sa composition, inutile de préciser que ce comité n'est guère un repère de farouches opposants aux accords de libre échange ! Entre économistes soutiens du président actuel, spécialistes du développement du « commerce sou-

tenable », partisans d'une agriculture durable mais créatrice de « valeur ajoutée », lobbystes des produits européens sur les marchés extérieurs, arbitres en exercice auprès du centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements et autres professeurs d'économie ayant déjà soutenu ce type d'accord... Ce comité d'experts saura à l'évidence trouver les arguments permettant de rendre un avis conforme à celui attendu par ses mandants. A savoir légitimer l'accord CETA auprès du parlement pour que la signature de la France ne soit qu'une simple formalité. Et s'affranchir ainsi du suffrage populaire, lequel goûte il est vrai peu aux vertus du libre échange mais aspire bien plus à en être protégé.

L'ALENA, cet accord désastreux dont est déjà membre... le Canada

Pour le monde des affaires cependant, le temps presse. Peu importe que la commission ait rendu ou non son avis et qu'il faille en passer par la validation des différents parlements nationaux, celui-ci a obtenu que l'accord rentre en application provisoire dès le 21 septembre prochain, hors mécanisme privé d'arbitrage permettant aux firmes multinationales de mettre directement en cause les Etats et autres autorités publiques.

Il paraîtrait que cet accord permettra d'augmenter de 25 % le commerce entre les deux pôles économiques. Mais c'est toujours ainsi avec les accords de libre échange : faire miroiter des gains mirifiques avant de, comme dans le cadre de l'accord de libre échange américain ALENA, faire la soupe à la grimace: des millions d'emplois détruits, une

émigration massive de populations fuyant la misère, une agriculture et un environnement ravagés par le productivisme, une protection sociale et des services publics en lambeaux... et pour finir, une flambée de xénophobie et la victoire électorale de Donald Trump, adepte d'un protectionnisme brutal. De toute évidence, un bilan aussi catastrophique devrait inciter Emmanuel Macron à s'entourer d'experts adeptes de la plus grande prudence !

Par ailleurs, d'autres projets d'accords commerciaux comportent les mêmes menaces (UE-Japon, UE-Tunisie, UE-Vietnam, UE-Mercosur, UE-Mexique, etc.) ainsi que les Accords de Partenariat Économique (APE) et au niveau multilatéral l'Accord sur le commerce des services (TiSA).

Solidaires continuera à dénoncer et se battre contre ces traités et accords au sein du collectif Stop Tafta/Ceta.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

144 boulevard de la villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20



- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Et-au-final-c-est-vraiment-le-CETA-qui-gagne>

